

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 12 décembre 2013 à 20 h 30
en Mairie de Dommartin-les-Remiremont
Salle du Conseil

L'an 2013, le 12 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE DOMMARTIN LES REMIREMONT s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur René POIRSON, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/12/2013. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/12/2013.

Présents : M. René POIRSON, Maire, M. Marcel MICHEL, M. Michel BUTZ, M. Raymond GENAY, M. Robert SALZEBER, M. Jean-Pierre DIDIER, Mme Colette CONTAUX, M. Dominique PIERRE, M. Jean MANSOURI, M. Gérard CUNAT, M. Maurice JOUENNE, M. André LOUIS, M. Christophe GRAVIER, Mme Elisabeth AMET, M. Maurice ROCKLIN,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. Daniel LALLEMANT à M. Marcel MICHEL, M. Jean Marc FANTONI à M. Michel BUTZ,

A été nommé secrétaire : M. Maurice ROCKLIN

Conseil Municipal des Enfants

Présentation du nouveau conseil municipal des enfants.

Les enfants se présentent à tour de rôle à l'assemblée. Le maire rappelle l'importance de ce Conseil des enfants qui permet à ses jeunes membres de se familiariser avec la démocratie et de, peut-être une fois adulte, susciter l'envie de s'impliquer dans la vie communale.

DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Droit de préemption urbain

Vente d'un terrain sis « Sous la Cote » appartenant à Indivision Mathieu

Vente d'un immeuble sis 255 rue des Tilles appartenant à Mr Grégory Tassin

Vente d'un terrain sis « Village de Franould » appartenant à Société Civile Frenot-Kullmann

La commune n'exerce pas son droit de préemption.

Finances et Affaires Economiques

Maison de santé rurale : Vente de terrain communal

La présentation de ce projet est, fait exceptionnel, réalisé par les intéressés eux-mêmes (médecins généralistes et kiné présents dans la commune).

Ce projet consiste à réunir dans un même bâtiment (en face de la pharmacie) les médecins généralistes, les kinés et les infirmières. La demande de permis est en cours d'instruction.

Le maire rappelle au Conseil l'importance de ce projet et veut encourager vivement sa réalisation.

Après en avoir débattu, le Conseil décide de procéder au vote à bulletin secret concernant le prix de vente au mètre carré de ce terrain (environ 2 000 m²) :

Nombre de votants : 17

Prix de vente à l'euro symbolique : 4 voix

Prix de vente à 3 euros : 1 voix

Prix de vente à 4 euros : 8 voix

Prix de vente à 6.23 euros : 3 voix

Prix de vente à 15 euros : 1 voix

La vente d'environ 2 000 m² de terrain provenant des parcelles communales cadastrées section AB n° 219 et 246 se fera, par conséquent, au prix net de 4 €/m² à la Société Civile Immobilière AZURE dont le siège social est situé 15 rue du Curieux à Rupt sur Moselle, et dont le gérant est Mr Jean-Charles VAUTHIER. L'achat du terrain est fait en toute connaissance de cause de sa situation.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les actes relatifs à cette vente.

AFFAIRES COMMUNALES

1. Ressources Humaines

Marcel Michel signale que 5 employés communaux se sont fait vacciner gratuitement contre la grippe.

2. Finances et Affaires Economiques

Préparation du DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)

A la veille des élections municipales, le Maire rappelle à l'Assemblée les grands principes :

1. Poursuite des opérations déjà engagées
2. Aménagement d'un trottoir reliant le centre du village à la Voie Verte de la Moselle (travaux qui viennent de débuter sous la direction technique du Conseil général)
3. Pour permettre à la nouvelle assemblée, qui sera mise en place fin mars 2014, de fixer son programme d'investissement la Commune n'engagera pas de nouveaux investissements majeurs.

Préparation du budget

Afin de permettre le vote du budget 2014 fin mars prochain, le Maire invite les conseillers à apporter le chiffrage des investissements à réaliser sur la voirie, les bâtiments communaux ainsi que pour la dotation de nouveaux matériels avant le 17 janvier 2014.

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Dans l'attente du vote du budget 2014, la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Toutefois le secrétariat général de la Mairie a estimé le décompte des besoins d'investissement engagés d'ici le vote définitif du budget. Ces besoins s'élèvent à 32 000 euros.

Le Conseil décide, à l'unanimité, de limiter les actions à hauteur de cette somme.

Avenir du bureau de poste

Résultats du sondage et publications.

Colette Contaux fait part des résultats du sondage effectué auprès de tous les ménages de la commune.

Résultats

850 formulaires distribués. Retour plus de 200 soit environ 25%

Commentaires :

50 % mécontent des heures d'ouverture

98 % satisfait du personnel

70 % pas gênés par la rotation du personnel

80 % pour la réouverture du bureau le samedi quitte à fermer un jour de semaine,
pour une ouverture en alternance matin/après-midi
pour une ouverture en été à cheval juillet/août

En conclusion :

La quasi totalité des réponses mettent en exergue les horaires inadaptés aux personnes qui travaillent.

Vu la difficulté de stationnement devant la Poste de Remiremont, les habitants insistent sur le nécessaire maintien du Bureau de poste dans la commune.

Ils considèrent la Poste comme un commerce de proximité primordial.

Monsieur le Maire informera la direction de La Poste de ce sondage. Il fera part de la politique qu'il voudrait voir mener par celle-ci.

3. Gestion et entretien du patrimoine

Les Blés d'or

Maurice Rocklin rend compte de la situation. Les travaux sont pratiquement terminés. Les pavillons ont été réceptionnés avec bien sûr les réserves d'usage. Nous attendons le Décompte général définitif (DGD) dans les jours prochains.

Affaires judiciaires en cours

Le Maire fait le point des affaires.

Travaux sur les réseaux d'eau

Robert Salzeber fait le point :

- *Alimentation du secteur des Xaty – Installation d'un surpresseur dans le réservoir de Franould :*

Les travaux sont terminés.

- *Réhabilitation et mise à niveau des stations de neutralisation de Clairegoutte et Grande Goutte*

Les travaux sont terminés.

Plan de circulation en forêt

Raymond Genay nous informe que la mise en place des barrières par l'ONF est réalisé.

Au vu du Plan de circulation établi en liaison avec l'ONF, Monsieur le Maire signera l'arrêté l'entérinant.

Forêt communale

Raymond Genay fait le compte-rendu de la Commission Communale des forêts du 28 novembre 2013.

En résumé, pour 2104, les prévisions de recettes sont de 278 €/ha, les dépenses de 101€/ha, soit un revenu net par hectare de 177 Euros.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le programme d'actions proposé par l'ONF pour 2014 ainsi que l'état d'assiette des ventes de bois pour 2014.

Concession d'occupation de terrain en forêt communale

Aux termes d'un acte administratif en date du 18 novembre 2004, Madame Irène Kaag a été autorisée à bénéficier d'une concession d'occupation de terrain en forêt communale de Dommartin-les-Remiremont, parcelle forestière 45.

Renouvellement de cette concession aux conditions suivantes :

- bénéficiaire : EARL les Granges de Franould

- durée : 9 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

- frais afférents à l'instruction du dossier (110 € HT soit 131.56 TTC) à la charge du concessionnaire

- Tarifs : Application des tarifs domaniaux avec modalités de révision tous les 3 ans soit pour 2013 : 90 € (tarif année 2012 = 23 €).

Le Conseil, à l'unanimité, décide de fixer à 19 Euros la concession annuelle et autorise le Maire à signer l'acte administratif correspondant.

RD 23 ET 35 : Aménagement de sécurité

Le projet consiste à réaliser des aménagements de sécurité sur :

- *la RD 35 - Rue de la Poirie- aménagement d'un trottoir unilatéral reliant le carrefour de la RD 23 à la voie verte,*

- *la RD 23 - Rue de Franould — Pose de bordures de chaussée afin de donner plus de visibilité au tracé en courbe.*

Le Maire rend compte de la réunion avec le Conseil Général du 25 novembre 2013.

Sur la RD 35, les travaux devaient débiter en février/mars 2014. Hors, à notre heureuse surprise, ils viennent de démarrer le 12 décembre 2013.

4. Sport Loisirs et Culture

Conseil Municipal des Enfants

Michel Butz relate les activités du CME.

Conservation et mise en valeur du Patrimoine

Maison du patrimoine

Le maire fait le point de la situation.

- mise en sécurité
- conservation : achat des moyens de protection (armoires, vitrines)

Concernant la mise en sécurité, Maurice Jouenne demande si les moyens mis en place sont conformes et compatibles avec la réglementation régissant notamment l'alarme/incendie. La question sera étudiée.

Eglise

- mise en sécurité : en attente d'un devis complémentaire (électricité).

Le Conseil autorise à l'unanimité le Maire à procéder à la demande de subvention relative à la sécurité de l'église Saint Laurent auprès de la DRAC et du Conseil Général.

Téléthon

Michel Butz expose les différentes actions mises en œuvre.

Bilan : 480 Euros récoltés (en légère baisse par rapport à 2012).

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

Rythmes scolaires

Michel Butz relate les débats du Conseil d'école extraordinaire, commun aux deux écoles (Maternelle et Élémentaire).

Il communique un sondage auprès des parents : la majorité de ceux-ci préfèrent le mercredi au samedi pour la demi-journée supplémentaire. Une réunion avec les directeurs des deux écoles aura lieu le 19 décembre prochain.

Demande de subvention

présentée par le GAMFA (Groupement des Assistantes Maternelles et famille d'accueil) Antenne de Dommartin.

Le Maire nous informe qu'il y a sur la commune 16 assistantes maternelles et que 10 d'entre-elles se sont regroupées sous l'égide du GAMFA. Le maire rappelle l'intérêt pour notre commune que ce regroupement peut créer une dynamique locale et répondre, à terme, à un besoin réel des familles.

Pour pouvoir fonctionner (documentation, revues professionnelles, etc.) ce groupement sollicite une subvention de 222 euros pour 2014.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'accorder cette subvention.

6. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

Robert Salzeber fait le point sur les travaux en cours.

Viabilité hivernale

L'approvisionnement en sel est assuré.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes de la Portes des Hautes Vosges (CCPHV)

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 10 décembre dernier.

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal d'assainissement du Haut des Rangs (SIAHR)

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 10 décembre dernier.

Syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges (SMIC)

Demandes d'adhésion des communes de Madegney et de Brechainville ; de la Communauté de Communes des Hauts Champs et du Syndicat à vocation scolaire de la vallée de la Hure.

Le Conseil approuve à l'unanimité les demandes d'adhésion.

Syndicat mixte de la Voie Verte des Hautes-Vosges

Election des délégués :

A l'unanimité le Conseil nomme Dominique Pierre délégué titulaire et Jean Mansouri délégué suppléant.

AFFAIRES DIVERSES

Intervention écrite et orale de Mr Maurice JOUENNE, membre du conseil municipal concernant le bilan de fin de mandat.

Maurice Jouenne insiste notamment sur 3 points :

1. Les travaux d'investissement sur le réseau routier n'ont été réalisés qu'à hauteur de 25% des travaux budgétés
2. La mise aux normes d'accessibilité a pris beaucoup de retard et certains travaux sont incomplets voire inadaptés.
3. La Maison de patrimoine n'a pas fait l'objet d'une étude par un architecte.

Le Conseil a pris bonne note de ses remarques.

PLU de Saint Amé

Transmission du PLU arrêté par le Conseil Municipal, pour avis.

Avis sans objection de la Commune.

Aménagement de la Zone Artisanale de la Bruche

Le Compte rendu de la réunion avec l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) du 25 novembre 2013 est à la disposition des élus.

Internet Haut-Débit et Très Haut-Débit

Jean-Pierre Didier résume la teneur de la réunion du 29 novembre 2013 avec le Conseil Général concernant les aménagements numériques sur notre commune.

Un projet du Conseil général prévoit d'approvisionner la Commune en fibre optique à partir du Central de Remiremont.

Hors, vu les travaux en cours sur la RD 35, les travaux programmés à Vecoux centre vers rue de la Proye, les travaux de mise en conformité de l'assainissement Vecoux/Dommartin, les élus communaux ont suggéré une solution à la fois moins onéreuse, moins compliquée à mettre en œuvre et plus performante (moins de distance). Elle consisterait à partir du Central de Vecoux déjà équipé en fibre, de longer la Voie Verte de la Moselle, de passer à proximité de la Zone industrielle, d'arriver sur la RD 35 en profitant des travaux d'équipement de trottoir en cours pour amener la fibre au centre de la commune.

Cette variante du projet a trouvé un écho favorable auprès du représentant du Conseil général mais reste soumise à autorisation des fournisseurs d'accès concernés.

Il est à retenir dans le programme du Conseil général que Dommartin sera traité en priorité et que l'on peut espérer un équipement Haut-Débit fin 2015 début 2016.

Elections Municipales

- L'article 31 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 modifie l'article R 60 du code électoral et rend obligatoire au moment du vote, la présentation d'un titre d'identité par tout électeur dans toutes les communes quel que soit leur nombre d'habitant.

- Une note d'information sera soumise à l'attention des électeurs pour leur indiquer les nouvelles règles concernant les élections municipales à Dommartin. Il souligne qu'il a particulièrement apprécié le concours apporté dans la relecture du document par le candidat tête de liste de la liste déclarée.

TOUS LES DOSSIERS PORTES A L'ORDRE DU JOUR SONT CONSULTABLES AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE .

(1) D = Délibération

A DOMMARTIN-lès-REMIREMONT, le 14 décembre 2013

Le secrétaire de séance,

Maurice ROCKLIN, Conseiller Municipal